

Procès-verbal de l'AGA

Le samedi 28 janvier 2023
Greek Community Centre, Victoria, C.-B.
Séance administrative de l'AGA

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président du conseil d'administration, Bernie Olanski, souhaite la bienvenue à tous les participants à l'AGA et remercie les organisateurs. Il ouvre l'assemblée à 17 h 36 (HE). Le président Olanski confirme les délégués votants présents en ligne et décrit les procédures de vote.

Comité des athlètes (3 voix)

- Molly Carlson et Caeli McKay

Comité des entraîneurs (3 voix)

- Isabelle Cloutier

Comité des officiels (3 voix)

- Jayne McDonald

Représentants provinciaux (1 voix chacun)

- Alberta : Brent Grisdale
- Colombie-Britannique : Marie-Pierre Lavoie
- Manitoba : Brandon Christopher
- Terre-Neuve-et-Labrador : Mike Blackmore (en ligne)
- Nouvelle-Écosse : Claude Cormier (en ligne)
- Ontario : Patti Kennedy
- Québec : Stéphane Lortie
- Saskatchewan : Norm Wiens

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DE 2021

Motion proposée par Pascale Beaudry et appuyée par Jayne McDonald pour l'approbation du procès-verbal de l'AGA de 2021. Adoptée.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE DIVING PLONGEON CANADA

Le président, Bernie Olanski, fait référence à son rapport, inclus dans la documentation de l'AGA. Il remercie tout le monde pour leur engagement au cours de cette année de transition post-COVID, afin de s'adapter et de continuer à progresser. Bernie exprime sa fierté à l'égard de Mitch Geller, de Penny Joyce, du personnel de DPC et de tous les participants d'un bout à l'autre du Canada. Il déclare qu'il croit que DPC était un joyau dans le système sportif canadien.

WE FLY | PLUS HAUT

4. RAPPORT DE LA DIRECTRICE EN CHEF DES OPÉRATIONS ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE EN CHEF

Penny Joyce et Mitch Geller partagent les faits saillants de leur rapport, inclus dans la documentation de l'AGA.

Penny réitère le sentiment de Bernie selon lequel il s'agissait d'une année de transition en raison de diverses incertitudes. Elle remercie les représentants des associations provinciales pour leur participation continue. Penny remercie Alberta Diving et Dive Calgary pour leurs efforts en vue d'organiser conjointement le Grand Prix de la Coupe du Canada, l'une des seules compétitions internationales de ce niveau dans le monde cette saison. L'organisation du Festival junior à la piscine extérieure de Montréal a aussi été unique cette année. Penny partage que DPC continue d'avoir une forte présence en ligne et dans les médias sociaux grâce à ses capacités de diffusion internes et contractuelles, et à la popularité croissante de certains athlètes de haut niveau. DPC continue d'être un chef de file dans la conception et l'organisation d'événements et entretient des relations étroites avec les nouveaux dirigeants de World Aquatics (anciennement FINA).

Penny aborde la nécessité d'améliorer le système national d'inscription, d'identifier les soutiens appropriés aux clubs dans leurs efforts pour recruter de nouveaux participants, la nécessité de mettre l'accent sur les initiatives de sécuritaire telles que l'examen des politiques et des procédures et notre relation avec le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport.

Mitch Geller souligne les résultats inédits obtenus aux Championnats du monde malgré une courte période de préparation. Il remercie et félicite la chef d'équipe Mary Carroll, l'équipe d'entraîneurs et surtout les athlètes qui ont participé aux Jeux du Commonwealth. Outre les nombreuses médailles, c'est le sang-froid de l'équipe et l'atmosphère fantastique qui ont été soulignés comme de grands succès à Birmingham.

DPC continue d'être un chef de file dans le plongeon de haut vol. Non seulement les Canadiens sont en vedette et obtiennent d'excellents résultats dans le cadre de la série Red Bull, mais nous prévoyons des podiums aux Championnats du monde AQUA. Bien que cela ne fasse pas partie de l'exercice financier en cours, nous avons accueilli la toute première Invitation mondiale junior en conjonction avec les Championnats du monde juniors.

Mitch remercie Andrée Pouliot-Deschamp pour son dévouement à la réflexion stratégique et à la mise en œuvre du programme national de développement junior de DPC. De concert avec les entraîneurs, nos plongeurs juniors continuent de prouver qu'ils ont les outils et les compétences nécessaires pour offrir des performances de grande qualité et nous sommes très fiers de leurs performances lors des championnats du monde juniors que nous avons accueillis en décembre.

Penny remercie les bailleurs de fonds et les partenaires de DPC pour leur soutien continu et la stabilité qu'ils nous apportent : le gouvernement du Canada, Sport Canada, le Comité olympique canadien, la Fondation olympique canadienne, Tourisme Montréal, la Ville de Montréal, Tourisme Calgary, Speedo, CBC/Radio-Canada et RDS.

Mitch remercie le conseil d'administration pour le travail accompli au cours de l'année écoulée et pour son approche professionnelle en matière de gouvernance. Il conclut en disant que nous amorçons une phase critique en 2023, qui mène au compte à rebours final vers les Jeux olympiques de Paris 2024.

5. APPROBATION DES RÉVISIONS DES RÈGLEMENTS

Outre l'examen des politiques, Bernie souligne que le conseil d'administration a mis à jour les règlements de DPC afin qu'ils reflètent plus précisément les statuts de prorogation et la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La loi permet au conseil d'administration de mettre à jour et d'adopter des modifications aux règlements tout au long de l'année, puis de les faire ratifier à l'occasion de la prochaine Assemblée générale annuelle. Il convient de souligner que le nombre d'administrateurs est passé de cinq à six et que, par conséquent, Alex Despatie a été invité à se joindre au conseil d'administration. Alex a accepté cette nomination.

Bernie fait référence à la version précédente, à la version annotée et à la nouvelle version qui sont incluses dans la documentation de l'AGA. Il n'y a pas de discussion ni d'inquiétude.

Motion proposée par Marie-Pierre et appuyée par Brent Grisdale pour l'approbation des modifications aux règlements telles que présentées. Adoptée.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DE 2022-2023

Scott Sinclair, membre du conseil d'administration, se joint à l'assemblée via Zoom et remercie Penny, Kathy Hare et tout le personnel qui a contribué aux états financiers de DPC et au processus d'audit.

Il souligne que Baker-Tilly a émis une opinion sans réserve sur les états financiers et que DPC se trouve dans une situation financière saine. Nous avons enregistré une augmentation des revenus de 733 000 dollars et une diminution des dépenses de 644 000 dollars. L'excédent des revenus sur les dépenses de 110 000 \$ s'explique par l'organisation d'un plus grand nombre d'événements, l'augmentation de la participation globale, la diminution des subventions salariales et de programmes liés à la COVID, ainsi que par la responsabilité générale en matière de dépenses.

Il n'y a pas de questions ni de commentaires.

7. NOMINATION DES AUDITEURS

Motion proposée par Isabelle Cloutier et appuyée par Stephane Lortie d'octroyer un nouveau mandat à notre auditeur Baker-Tilly pour l'exercice fiscal 2022-2023. Adoptée.

8. RAPPORT DU COMITÉ DES CANDIDATURES

Rodd McCormick, président du comité des candidatures, remercie les membres du comité des candidatures : Claire Marentette, Heather Turner, Celina Toth, Barb Bush et Isabelle Cloutier.

Deux postes étaient à pourvoir et un nouveau poste a été ajouté à la suite de la modification des règlements. Le comité des candidatures recommande que Bernie Olanski soit nommé président et que Scott Sinclair et Alex Despatie occupent les deux autres postes à pourvoir.

9. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DIVING PLONGEON CANADA POUR 2022-2023

Bernie Olanski, Scott Sinclair et Alex Despatie sont élus au conseil par acclamation.

10. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

Bernie mentionne les rapports inclus à la documentation pour l'AGA. Il n'y a pas de commentaires, d'informations complémentaires ou de questions.

11. RAPPORTS DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

Bernie se réfère aux rapports inclus à la documentation pour l'AGA. Il n'y a pas de commentaires, d'informations complémentaires ou de questions.

12. VARIA

Alberta Diving présente la motion suivante, qui est lue à haute voix par Bernie Olanski :
« Compte tenu du fait que depuis 1996, sur les 20 médailles olympiques remportées par des Canadiens en plongeon, 19 l'ont été par des plongeurs vivant dans leur ville d'origine, que les plongeurs souhaitant demeurer au sein de leur propre programme local de plongeon bénéficient des mêmes droits et considérations pour l'obtention d'un brevet en tant que membre de l'équipe nationale, etc., que les plongeurs des centres d'entraînement désignés par DPC. »

Le président d'Alberta Diving, Brent Grisdale, explique la raison d'être de la motion de l'association. Le président Bernie Olanski fait quelques commentaires en réponse et suggère que, parce que la motion avait une portée opérationnelle, ce n'était pas un sujet approprié pour ce forum. En dépit de ses préoccupations concernant le forum, le président accepte de soumettre la motion à l'assemblée.

Les membres votants soulèvent une motion de procédure concernant le fait que la motion a fait l'objet d'une discussion avant d'être appuyée.

Le président Olanski demande que la motion soit appuyée. Bien qu'aucune personne présente dans la salle de réunion n'appuie la motion, celle-ci est appuyée par Claude Cormier, qui participe à l'assemblée en mode virtuel par Zoom.

Le président donne l'occasion de poursuivre la discussion sur la motion. Comme il n'y a pas d'autre discussion, il demande un vote.

Deux voix pour, 15 voix contre. La motion est rejetée.

13. REMARQUES DE CLÔTURE

Bernie remercie nommément les membres du personnel pour leur travail acharné et pour avoir organisé des événements extraordinaires tout au long de l'année. Il remercie tout particulièrement le personnel responsable du soutien financier et les organisateurs de l'AGA.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Motion d'ajournement de l'assemblée proposée par Brent Grisdale. Adoptée.
L'assemblée est ajournée à 18 h 28 (HE).